

Ma Cyclo entreprise

Le dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) a pour objectif d'accélérer la transition énergétique sur le territoire français en incitant les fournisseurs d'énergie à promouvoir activement l'efficacité énergétique.

Présentation du programme

Le programme Ma Cycloentreprise vise à promouvoir la cyclomobilité professionnelle auprès des micro-entrepreneurs ou candidats à la création de microentreprise sur l'ensemble du territoire français.

Porté par Eni et opéré par les associations Les Boîtes à Vélo et Adie, Ma Cycloentreprise s'inscrit dans le cadre de l'appel à programme 2019 du Ministère de la Transition écologique et solidaire sur le thème : « Développer la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles ».

Les objectifs:



OFFRIR UNE FORMATION À
3 000 MICRO-ENTREPRENEURS
SUR LES AVANTAGES DU VÉLO

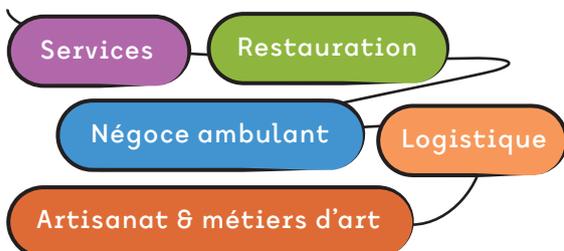


ACCOMPAGNER 1000
CONVAINCUS DANS LE CHOIX
DU MATÉRIEL ADAPTÉ À LEUR
ACTIVITÉ



ACCOMPAGNER DE L'ORDRE
DE 450 D'ENTRE EUX DANS
LE FINANCEMENT DU MATÉRIEL

5 principaux secteurs d'activité visés:



LE PROGRAMME MA CYCLOENTREPRISE COUVRIRA L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL, rayonnant à partir des antennes locales des réseaux de l'Adie et Les Boîtes à Vélo.



JE CHOISIS LE VÉLO !

Ma
Cyclo 
entreprise



Pour permettre aux bénéficiaires de découvrir l'intérêt du vélo pour leur déplacement au travail, le programme **Ma Cycloentreprise accompagne gratuitement** les micro-entrepreneurs ou candidats à la création d'une microentreprise au cours de **3 étapes clés**.

Une formation collective théorique et pratique

Dispensée par un formateur membre du réseau Les Boîtes à Vélo, la formation collective d'une demi-journée vise à présenter les enjeux de la cyclomobilité professionnelle. Elle se compose d'une présentation théorique sur les avantages du vélo, la sécurité, le confort, le choix du matériel, sa maintenance et les dispositifs d'antivol ainsi que d'une séquence pratique d'essai de vélos.



Un accompagnement technique individuel

À l'issue de la formation, les bénéficiaires convaincus des avantages du vélo pour leurs déplacements professionnels et prêts à se lancer, pourront être accompagnés individuellement par un spécialiste issu de l'association Les Boîtes à Vélo dans le choix du matériel adapté à leurs besoins.



Un financement adapté

Enfin, le bénéficiaire du programme pourra accéder, en fonction de son profil économique, à une subvention pouvant aller jusqu'à 20 % du prix d'achat du matériel, en complément d'un micro-crédit de l'Adie.



Pour en savoir plus et s'inscrire au programme, rendez-vous sur :

www.macycloentreprise.fr